

Paris, le 7 septembre 2026,

Conférence Nationale du Handicap 2026 : Ce qui compte, c'est la suite

La Fédération APAJH ne se contentera pas d'annonces et attend de vrais engagements sur la mise en œuvre de droits pour les personnes en situation de handicap

A la sortie de la dernière Conférence Nationale du Handicap d'Emmanuel Macron qui s'est déroulée à Bobigny (4 septembre), et à quelques mois de l'élection présidentielle, la Fédération APAJH sera particulièrement vigilante sur la concrétisation des engagements.

La Fédération APAJH exige que le Comité de suivi de ce qui a été présenté comme une stratégie qui engage sur les trois prochaines années se fasse avec les corps intermédiaires et l'ensemble des associations dont l'APAJH, comme les fois précédentes. Leur mission est précisément de garantir l'effectivité des engagements et donc des droits et d'ancrer les futures mesures dans les réalités des besoins des personnes en situation de handicap et leurs proches aidants.

Alors que la réduction des inégalités territoriales constitue un enjeu politique majeur, une attention particulière doit être portée aux réalités des départements ultramarins, encore trop souvent laissées dans l'angle mort des politiques publiques.

Pas un mot ce vendredi matin sur les territoires ultramarins, contrairement à la CNH d'avril 2023, engagements importants salués à l'époque par l'APAJH.

Les associations APAJH, présentes partout en France osent, expérimentent, innovent. Ces dynamiques donnent naissance à des réussites concrètes, imaginées et portées avec et par les personnes en situation de handicap, les militants et les professionnels des structures en dialogue constructif et fiable avec les pouvoirs publics.

Cette Conférence Nationale du Handicap ne doit pas faire diversion de l'élection présidentielle et des élections législatives qui se dérouleront dans quelques mois. « *Les engagements pris resteront lettre morte si ni le Handicap ni la volonté d'une société plus accessible, égalitaire et inclusive ne sont pas réellement portés durant la campagne et lors du prochain quinquennat* », avertit Jean-Louis GARCIA, président de la Fédération APAJH.

L'accès au droit et à la citoyenneté constituent la boussole de l'APAJH depuis 1962, plus qu'un slogan, un combat politique pour le droit plein et entier.

Des avancées ont été réalisées depuis avril 2023, résultats de rudes combats, et le chemin pour l'égalité citoyenne sur l'ensemble des territoires est encore long et exigera encore et toujours de se battre pour obtenir !

A propos de la Fédération APAJH... www.apajh.org

Créée en février 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) est une association reconnue d'utilité publique. C'est aussi la première association en France à considérer et accompagner tous les types de handicap : handicap moteur, handicap sensoriel – visuel et auditif – handicap psychique, cognitif (trouble du spectre de l'autisme, troubles Dys...), polyhandicaps, et les troubles de santé invalidants. Le mouvement APAJH compte 90 associations présentes en France métropolitaine et outre-mer. Les 700 établissements et services de l'APAJH proposent des solutions d'accompagnement aux enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, et des proches aidants. 14 000 salariés, des professionnels engagés, les accompagnent dans le respect de nos valeurs, à travers le diagnostic, l'éducation, l'insertion professionnelle, l'hébergement, le logement et les soins. Trois valeurs fondatrices guident l'action de l'APAJH : Laïcité – Citoyenneté – Solidarité